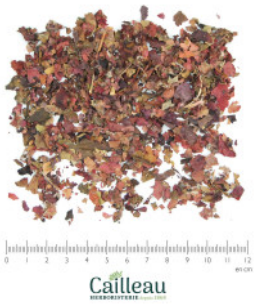
FICHA TÉCNICA
Cailleau Herboristerie

RED VINEYARDS corte de hoja extra clasificado

VIG11.C Nom latin : Vitis vinifera
Famille : Vitacées



DESCRIPTION

Noms communs	VIGNE rouge
Description plante	La vigne rouge est une plante grimpante cultivée principalement pour ses fruits, mais ses feuilles sont également utilisées en phytothérapie. Les feuilles rouges sont notamment composées en polyphénols et anthocyanes.
Description référence	Feuilles séchées de Vitis vinifera extra triées et coupées, constituées de fragments foliaires fins et irréguliers. Couleur hétérogène allant du rouge brun au pourpre, avec présence de nuances vertes, rosées et violacées caractéristiques. Aspect sec et léger, composé majoritairement de morceaux plats et friables de taille variable. Texture fine et cassante, odeur végétale discrète caractéristique.

QUALITÉ

Composition	100% VIGNE rouge
Plan de contrôle analytique	- Contrôle botanique (macroscopique et organoleptique) - Microbiologie selon la catégorie A ou C de la Pharmacopée Européenne - Contaminants (métaux lourds, HAP, mycotoxines, alcaloïdes) selon le règlement (UE) n°2023/915 - Pesticides selon le règlement le règlement (CE) n°396/2005

UTILISATION

Informations complémentaires	Nos produits sont 100 % purs et naturels, sans OGM, sans tests sur les animaux, exempts d'additifs d'origine animale, et conformes à un régime végétarien ou végétalien. Retrouvez l'ensemble de nos attestations et certificats qualité en ligne via le lien ci-dessous, directement accessible depuis notre site internet : https://www.herbo-cailleau.com/fr/page/23-documents-qualite

INFORMATION

Conditionnement	Sachet kraft
Conservation	Date de Durabilité Minimale (DDM) : 5 ans Conserver à l'abri de la lumière directe, à une température inférieure ou égale à 20°C, à l'abri de l'humidité, à l'abri de tous les nuisibles potentiels, dans un récipient adéquat (kraft idéal).
Informations nutritionnelles	Conformément au Règlement (UE) n°1169/2011, les plantes et épices, en tant que produits non transformés ou simplement transformés (notamment séchés), sont exemptées de l'obligation d'étiquetage nutritionnel, sauf disposition spécifique contraire.

NOTIFICATION

Notification	Ce produit n'ayant pas fait l'objet d'analyses spécifiques pour une utilisation cosmétique, nous ne pouvons garantir son adéquation à cet usage. Il incombe également au client de vérifier que le produit est conforme aux exigences de son application dans tous les domaines d'activité. Nous vous invitons à consulter les bulletins d'analyses via ce lien ci-après : https://www.herbo-cailleau.com/fr/page/11-bulletins